

XXIII^e ANNÉE



1907



SEPTEMBRE



No 9

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

La Règle du Tiers-Ordre

REMÈDE SPÉCIAL AUX MAUX PRÉSENTS



ous avons, le mois dernier, envisagé sommairement le côté social que présente la Règle du Tiers-Ordre. Nous pourrions développer ce sujet longuement ; il a fourni un thème à grand nombre de rapports présentés dans les différents Congrès du Tiers-Ordre.

Entre tous ces rapports nous en reproduirons un qui a pour auteur un philosophe aussi éminent penseur que distingué littérateur et fervent Tertiaire. Il s'agit de M. Paul Lapeyre décédé récemment.

Il s'est appliqué dans ce rapport, dit-il, à justifier la fameuse parole du Pape Léon XIII : « Ma réforme sociale à moi, c'est le Tiers-Ordre. »

« Nous rappellerons que le Tiers-Ordre franciscain n'est pas une confrérie secondaire destinée à propager un simple détail de dévotion chrétienne, mais que, selon l'heureuse expression du programme de ce Congrès, il crée une aptitude générale à toutes les œuvres. Il

informe la vie toute entière. Son caractère, c'est de rendre véritablement et foncièrement chrétiens tous les actes des Tertiaires.

Il obtient ce résultat par l'esprit qui l'anime. Cet esprit est un esprit de fraternité et un esprit de pauvreté.

L'esprit de fraternité est déjà indiqué par le nom même des groupes qui le constituent. Ces groupes portent le nom de *Fraternités*. Ce n'est pas au hasard et sans motif qu'on les appelle ainsi. C'est, en effet, pour aboutir à faire régner la fraternité parmi leurs membres que ces groupes sont constitués. Saint François a voulu que ses enfants vécussent entre eux comme des frères ; il a voulu que l'esprit de fraternité s'établît dans le monde, parmi toutes les classes de la société, et c'est pourquoi il ne s'est pas contenté de donner cet esprit aux membres du premier Ordre. Ceux-ci n'ayant avec le monde que des relations indirectes, puisque, par leurs vœux et leur régime de vie, ils s'en séparent à beaucoup d'égards, ne pouvaient que par une influence relative contribuer à cette fraternité universelle qui était dans les vœux du Patriarche d'Assise. Il voulut transporter dans la société elle-même l'esprit et le fait de la fraternité, et c'est dans ce but qu'il fonda le Tiers-Ordre.

Constatons d'abord que l'esprit de fraternité se confond avec l'esprit de l'Evangile. Tous les préceptes de l'Evangile tendent à faire des chrétiens un peuple de frères. D'après Notre-Seigneur, toute la Loi et les prophètes se résument dans ce commandement : « Faites aux autres ce que vous voudriez qui vous fût fait à vous-même. » C'est bien ainsi, en effet, que des frères doivent agir les uns à l'égard des autres. Jésus-Christ a fait mieux que de nous recommander d'être frères les uns pour les autres, car, dans le fait, les mauvais frères, les frères ennemis ne manquent pas ; il a indiqué ce que devait être la fraternité véritable : « Celui qui s'irritera contre son frère sera soumis au jugement... Si vous avez quelque animosité contre votre frère, allez d'abord vous réconcilier avec lui avant d'apporter votre offrande à l'autel » etc. Tous les textes évangéliques tendent à assurer parmi les hommes l'amour général et la paix perpétuelle.

Or, chose remarquable, c'est à ces mêmes conclusions qu'aboutit la sociologie. Cette science, dont l'objet est la recherche des lois qui régissent les hommes entre eux afin d'obtenir pour eux le maximum

de vie en
démontre
concorde f
chain com

Qu'est-c
les luttes d
grande qua
indéfinime
portée de c
chacun por
rien son vo
sont le pro
vidu s'emp
En sorte q
ment légit
individuell
et la néces
sonne ne
vie.

Si nous s
que la forc
matérielles
nés de tout
parmi les p
des posséd
des luttes s

L'human
pauvreté et
cun cherch
de consom
étant ainsi
assure la ré
le faire un p
aimés, les p

de vie en longueur, en nombre et en félicité, cette science, dis-je, démontre que rien ne contribue autant à ce résultat suprême que la concorde fraternelle et la disposition qui consiste à aimer son prochain comme soi-même

Qu'est-ce qui engendre dans le monde les discordes, les haïnes, les luttes de toute sorte ? C'est uniquement le désir de posséder une grande quantité de ressources matérielles, afin de pouvoir alimenter indéfiniment sa propre vie. Si ces ressources matérielles étaient à la portée de chacun en quantité illimitée, la discorde ne naîtrait jamais, chacun pourrait se rassasier indéfiniment sans gêner ni priver en rien son voisin. Mais ces ressources étant très limitées, car elles ne sont le produit que du travail humain, toute quantité dont un individu s'empare diminue d'autant la portion disponible pour les autres. En sorte que l'humanité est placée entre ces deux nécessités également légitimes et, au premier aspect, contradictoires : la nécessité individuelle d'accroître sa part de richesses pour vivre plus largement et la nécessité sociale de restreindre la part de chacun pour que personne ne soit totalement privé de ce qui est indispensable à la vie.

Si nous supposons que chacun ne pense qu'à soi, il est évident que la force brutale seule présidera à la répartition des ressources matérielles du globe, et que, les plus faibles étant peu à peu éliminés de toute possession, les plus forts s'empareront de tout. Puis, parmi les plus forts, une nouvelle lutte restreindra encore le nombre des possédants jusqu'à ce que l'humanité périsse entièrement dans des luttes sans fin.

L'humanité ne peut vivre que par le double jeu de l'esprit de pauvreté et l'esprit de fraternité. L'esprit de pauvreté fait que chacun cherche à restreindre, le plus possible, sa part de possession et de consommation des ressources sociales. Les ressources sociales étant ainsi ménagées par l'esprit de pauvreté, l'esprit de fraternité en assure la répartition au mieux des intérêts de tous, comme pourrait le faire un père de famille qui partage, entre des frères également aimés, les provisions de la maison.

(à suivre)





Marie Reine de la Création



Père de tout être, Ordonnateur du monde,
 Daignez nous découvrir la tendresse profonde
 Qui sut vous émouvoir
 A l'heure où sur notre humble terre
 Vous fîtes lever la Lumière
 Et l'Espoir.

Je vois les Cieux s'étendre ainsi qu'un tabernacle ;
 Le banquet de la vie est un vaste cénacle,

La terre un escabeau.
 Le grand festin que l'on apprête
 Attend la venue et la fête
 De l'Agneau.

Dieu fit tout pour son Fils ; les séraphins sublimes
 S'inclinent devant Lui ; les monts courbent leurs cimes
 Sous le Roi des élus.

Tous les trésors de la nature
 Sont le domaine et la parure
 De Jésus.

Mais l'Homme-Dieu choisit un Trône immaculé,
 Le Verbe un Ostensor douze fois étoilé :

Il vient avec sa Mère.
 En Elle Il a mis ses trésors ;
 Il préfère aux plus doux accords
 Sa prière.

Dessinant l'univers, le grand Compositeur
 Avait l'œil attaché sur ce couple enchanteur :
 Le Christ et sa Compagne.

Tout porte ici-bas leur reflet,
 L'oiseau, le lys, l'azur muet,
 La campagne.

En passant par Jésus le don de l'Esprit-Saint
 Prend dans son Cœur sacré je ne sais quoi d'humain,

Une grâce touchante ;
 La Vierge chère à l'Eternel
 Y joint un charme maternel
 Qui m'enchanté.

FR. PAUL-JOSEPH, O. F. M.



que celle d

La piété
 plue à offrir
 une série :
 mémoire de
 dant nulle
 avait depuis
 splendeur it
 et en désir,

C'est que
 première fo
 pour le non
 ordination.
 revêtait des
 le cœur émi

Monseign
 sa bienveilla
 les saints oi
 reposées de

Les ordin
 tous des ét
 allaient rece
 Cyprien, Va
 Marie, Pierr
 devaient étr
 enfin quatre
 Ajoutons



Convent de Québec

ORDINATIONS ET PREMIÈRES MESSES



DE toutes les cérémonies qui se sont déroulées sous leurs yeux depuis que notre nouvelle église est ouverte à leur dévotion, aucune ne gardera dans le souvenir de nos amis et de nos bienfaiteurs, un éclat plus impérissable que celle du 25 juillet dernier.

La piété ardente et communicative du R. P. Ange-Marie s'était pluë à offrir aux fidèles habitués du sanctuaire des Saints-Stigmates une série sans égale de fêtes religieuses ; nous conservons tous la mémoire des saintes émotions qu'elles ont produites en nous. Cependant nulle d'entre elles ne pourra rivaliser avec cette journée qu'il avait depuis si longtemps prévue, qu'il aurait voulu organiser avec une splendeur inoubliable, et que cependant il n'aura pu voir qu'en esprit et en désir, de la lointaine Belgique où l'appel de Dieu l'a conduit.

C'est que ce jour-là, en la fête de Saint Jacques apôtre, pour la première fois s'accomplirent, dans l'église conventuelle, trop étroite pour le nombre des assistants, les rites mystérieux et solennels d'une ordination. Et cette ordination, outre celui de la nouveauté du lieu, revêtait des caractères bien propres à la graver ineffaçablement dans le cœur ému des pieux fidèles.

Monseigneur l'Archevêque, pour donner un témoignage encore de sa bienveillance à notre égard, avait daigné venir lui-même conférer les saints ordres à nos jeunes religieux, malgré les fatigues à peine reposées de sa récente et pénible tournée pastorale.

Les ordinands qui se présentèrent à lui, au nombre de 19, étaient tous des étudiants franciscains. Et sur ces dix-neuf religieux, huit allaient recevoir l'ordre éminent de la prêtrise ; c'étaient les Frères Cyprien, Valentin-Marie, R. Pennafort, Pierre-Fourier, Alphonse-Marie, Pierre-Baptiste, Patrice et Thomas-Marie ; deux sous-diacres devaient être promus au diaconat, cinq minorés au sous-diaconat, enfin quatre clercs aux ordres mineurs.

Ajoutons que par suite de diverses circonstances, trois autres dia-

monde,
profonde
terre
acle ;
mes
urs cimes
ilé,
umain,
F. M.

ces, les Pères Hyacinthe, Jean-Joseph, et Pierre, avaient été ordonnés en d'autres temps ; leur présence eut rétabli le chiffre réel de nos prêtres de cette année 1907.

Nous ne pouvons essayer de redire, une par une, toutes les cérémonies qui intimement unies au divin sacrifice lui communiquent et en reçoivent une auguste splendeur ; non plus de redire les impressions profondes que les rites sacrés produisaient sur l'assistance attentive, mais les fidèles qui avaient le bonheur de voir ces mystères s'accomplir n'oublieront point les instants — minutes éternelles — où s'agenouillant devant le Pontife, les huit diacres entrèrent, par l'imposition de ses mains vénérables, en participation du sacerdoce de Notre-Seigneur Jésus Christ ; où tous les prêtres présents, ayant à leur tour imposé les mains aux ordinands, se formèrent en couronne autour d'eux, et la main levée, attestèrent en face du ciel de la terre les grandes choses qu'ils avaient vues s'opérer.

« Tout à l'heure semblables à nous, tout à l'heure nos égaux au milieu de nous, écrivait l'un des étudiants, témoin de l'auguste mystère, et maintenant élevés au-dessus de nous autant que le ciel l'est de la terre ; maintenant nos pères ; maintenant prêtres pour l'Eternité et autres Jésus-Christ. »

Mais déjà ils ont offert leur première hostie ; déjà ils ont immolé la divine victime et communiqué de leur sacrifice : le Pontife leur communique l'Esprit Saint et le pouvoir de remettre les péchés. Puis la cérémonie s'achève, présageant d'inoubliables lendemains.

Le lendemain, en effet, jour de Sainte Anne, les nouveaux prêtres célébrèrent leurs premières messes. Le P. Cyprien dit la première messe de communauté où il distribua à ses frères la sainte Communion.

Le P. Thomas-Marie, dont les parents, M. et Mde. Denis, de Saint-Hyacinthe, étaient présents, chanta la messe conventuelle. Après l'Evangile, le R. P. Marie-Joseph, dans une émouvante allocution publia les grandeurs du sacerdoce catholique, la magnifique récompense que Dieu accordait aux parents du nouveau prêtre pour le sacrifice généreux qu'ils lui en avaient fait, et le bonheur de l'Elu du Seigneur qui dans un instant allait communier de sa main son père et sa mère, et leur rendre ainsi l'ineffable prix de leur amour et de leurs dévouements.

Pour clo
futur missi
dans l'églis
la bénédic
Daigne l
le souvenir



recueilleme
célèbre in
année, et d
choses à di
nous nous l
des-Anges c

Des vêpr
n'ont pas d
tout ce tem
dans l'église
ment ; Mon
cédentes, à
allocution.
lement, Sa
qui existe e
catholique.
prière, et su
répandre de

La belle f

Pour clore cette journée de bénédictions, le P. Pierre-Baptiste, futur missionnaire, qui avait le matin célébré la messe solennelle dans l'église des Sœurs franciscaines missionnaires de Marie, donna la bénédiction du Très Saint Sacrement-

Daigne le Dieu qui répand sur nous ses bontés conserver, avec le souvenir de ces grâces, le fruit de salut qu'il contient. X...



La Portioncule dans nos églises



COMME les années précédentes, les saints exercices du Grand Pardon furent suivis dans nos églises, par un très grand nombre de fidèles, donnant à la fois le bon exemple du recueillement, de la ferveur et celui d'une sainte avidité à mériter la célèbre indulgence. De ce spectacle qui se renouvelle chaque année, et dans toutes nos églises, il y aurait sans doute beaucoup de choses à dire, et bien des leçons à tirer ; mais pour éviter des redites nous nous bornerons à fixer la note caractéristique de la fête de N.-D. des-Anges dans chacune de nos trois chapelles conventuelles.

MONTREAL

Des vêpres du jeudi au salut du vendredi soir, les deux chapelles n'ont pas désempi : la foule, très recueillie, qui s'y pressa durant tout ce temps pour y gagner l'Indulgence, ne put trouver place dans l'église supérieure pendant la bénédiction du Très Saint Sacrement ; Monseigneur l'Archevêque présida, ainsi que les années précédentes, à cet office après lequel il adressa aux fidèles une courte allocution. Après les avoir félicités de leur nombre et de leur recueillement, Sa Grandeur leur parla du Grand Pardon, de l'harmonie qui existe entre la théologie des indulgences et l'ensemble du dogme catholique. Elle termina par quelques paroles sur la nécessité de la prière, et sur son vif désir de voir la communion quotidienne se répandre de plus en plus dans le diocèse.

LES TROIS-RIVIERES

La belle fête de la Portioncule eut cette année l'éclat particulier et

la grâce charmante qu'ont toutes les prémices. C'était la première fois en effet, que les Trifluviens trouvaient à gagner l'indulgence dans la chapelle du couvent tant de dévotion et tant de facilité. L'aspect de distinction et de simplicité du sanctuaire de saint Antoine, la vue des statues ornant les autels, la commodité des dégagements, tout portait au recueillement et à la piété. Aussi les visiteurs se trouvèrent-ils en grand nombre dans l'église, dès l'après-midi du jeudi. La présence de MM. les Chanoines et des MM. du séminaire donna un lustre nouveau à cette manifestation de notre foi, en même temps qu'elle fut pour les fidèles un spectacle d'une grande édification.

QUÉBEC

Sous la direction de nos pères, au chant des cantiques alternant avec la récitation des prières prescrites, les visites des fidèles se sont succédé presque sans interruption durant tout le saint temps du Grand Pardon. Bien que la vieille cité de Champlain soit particulièrement riche en églises jouissant de l'indulgence franciscaine, et qu'un orage effroyable, éclatant dans l'après-midi du vendredi, soit venu compromettre l'éclat de cette fête, l'affluence des visiteurs fut néanmoins considérable à l'église des Saints-Stigmates. La coïncidence du premier vendredi du mois avait, le matin, multiplié les communions ; et, le soir, elle attira à la bénédiction du Très Saint Sacrement une assistance nombreuse et recueillie.

La dévotion aux indulgences, loin d'être une pratique étroite et superstitieuse, comme l'osent dire certains esprits forts, est tout au contraire la preuve d'une religion solide et éclairée. Ne professons-nous point ainsi, et d'une manière ouverte, tangible, notre foi aux principales vérités que l'Eglise nous enseigne : l'immortalité de l'âme, l'existence du purgatoire, la bonté compatissante de Dieu pour le pécheur repentant, en même temps que sa justice et sa pureté qui ne tolère pas que rien de souillé entre au Ciel, et, par-dessus tout, l'efficacité du sacrifice de notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ dont nous appliquons les mérites aux vivants et aux morts, par un effet de cette sublime charité que lui-même infuse en nos cœurs.

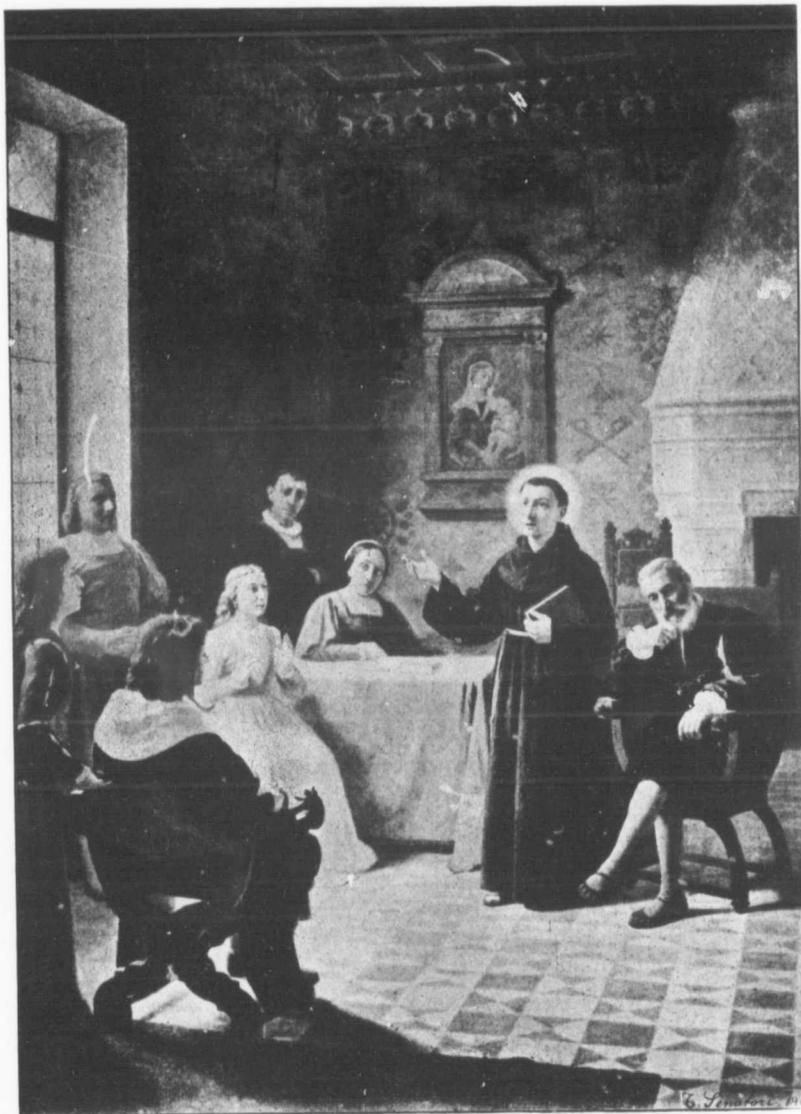
C'est donc avec une vraie consolation que nous voyons la Portioncule franciscaine s'étendre de plus en plus et partout attirer les foules, dans les églises paroissiales, comme dans les chapelles religieuses qui ont le privilège d'en être enrichies.

V.-M.

première
indulgence
lité. L'as-
t Antoine,
agements,
rs se trou-
du jeudi.
ire donna
ème temps
ation.

alternant
es se sont
temps du
particulière-
scaine, et
dredi, soit
siteurs fut
La coïnci-
ié les com-
aint Sacre-

étroite et
t tout au
professions-
re foi aux
é de l'âme,
eu pour le
pureté qui
essus tout,
ésus-Christ
s, par un
cœurs.
la Portion-
les foules,
religieuses



LE B^s JEAN RIGHI
ATTIRE A LA VIE RELIGIEUSE UNE NOBLE CHÂTELAINE



notre pos
d'offrir à
ciens tab
cuments.
gravure

Nous y
une voix
noble et g
comme le
de rosée ;
et proche

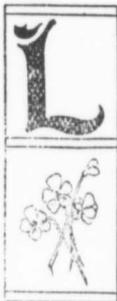
Jean la
ment le su
l'amour de
ple incom
compter e

Ces par
répudia le
et résolut
se mit de
l'oppositio
Sainte Ma



Une vocation religieuse

(Notre gravure)



Le bienheureux Jean Righi est une de ces fleurs de vertu comme la Sainte Eglise aime à en cueillir de nos jours, à travers le Parterre séraphique, pour en consacrer le parfum à nos autels.

Dès l'an 1539, ce fidèle disciple de François fut invoqué comme un Saint dans plusieurs provinces de l'Italie ; de nombreux miracles répondirent à ces hommages, réclamant pour lui les honneurs d'un culte public. Mais c'est en 1904 que sa cause fut menée à bonne fin par notre postulateur, le P. Cyr de Pesaro, qui eut naguère le mérite d'offrir à la piété des fidèles une biographie du bienheureux ; d'anciens tableaux suppléaient heureusement à la pénurie des documents. L'un des plus intéressants est reproduit par notre gravure

Nous y voyons Jean Righi prêcher dans le château de son père ; une voix intérieure l'avertit que dans son auditoire il est une âme noble et généreuse qui recueille sa parole avec une sainte avidité, comme le lis ouvre sa corolle toute grande pour recevoir la goutte de rosée ; c'était l'âme d'une jeune fille issue d'un sang très illustre et proche parente des Righi.

Jean la devine à la candeur de son regard et changeant habilement le sujet de son discours, il se met à parler de l'amour divin, de l'amour dont le Christ Jésus est venu nous offrir lui-même un exemple incomparable, de cet amour qui se donne corps et âme sans compter et pour ne jamais se reprendre.

Ces paroles ardentes enthousiasmèrent la pieuse châtelaine ; elle répudia les splendeurs mondaines qui l'avaient captivée jusqu'alors et résolut de se donner à Dieu qui venait de parler à son cœur. Elle se mit dès lors sous la direction du saint apôtre. Il en fit, malgré l'opposition de la famille, une fervente religieuse au couvent de Sainte Marguerite, à Fabriano.

Les chroniqueurs qui se mirent en quête de renseignements sur le bienheureux, cinquante ans plus tard, trouvèrent en elle une biographie vivante de son père spirituel. Sous le nom de Jeanne, — nom prédestiné qui dans l'idiome italien laisse comme une impression de jeunesse, — elle était restée, en dépit de ses 70 ans, la gracieuse et candide créature que nous voyons dans la gravure; pareille à l'humble habit de son noviciat qui avait bravé un demi-siècle d'existence, elle respirait encore la fraîcheur de la novice et portait sur ses traits le mystérieux reflet d'une âme pure et toujours jeune.

L.-M.



Nouvelles de Rome

Voyage du Rme P. Général. — Le Rme Père Denis Schuler, général de tout l'Ordre des Frères Mineurs, quittera prochainement Rome pour visiter les Provinces de l'Amérique Septentrionale. Ce voyage est un gros événement: car depuis que Christophe Colomb, soutenu par le Frère Mineur Juan Perez, et accompagné de religieux franciscains, découvrit l'Amérique, jamais, à notre connaissance, le successeur du Séraphique Patriarche ne visita ces contrées lointaines. Cependant la vie franciscaine y fut toujours en grand honneur et l'Ordre y compte encore nombre de provinces florissantes.

Le monument de Léon XIII. — C'est le 22 juillet dernier que le monument de Léon XIII (dont nous avons donné la description dans le numéro de juin) a été remis par le sculpteur Tadolini à la commission cardinalice chargée de son érection. La translation des cendres du défunt pape, de la basilique vaticane à Saint-Jean de Latran, sera ultérieurement fixée par le Souverain Pontife.

Le décret "Lamentabili sane exitu." — C'est sous cette dénomination qu'a paru, le 3 juillet 1907, la condamnation de soixante-cinq propositions extraites des œuvres de modernes théolo-

giens et
point p
par ava
tion de
noncion
texte le
demeure
Lamenta

Les le
même e
les jour
damnati
a conféré
naire à la
enseigne

Le P
tient dan
tous les
gement c
nouveau

Le 21
Oriol, pr
Postel, h
des Rite
Saint-Pèr
la Pentec
Notre-Sei

« Ainsi
l'Eglise c
deux bie
Ciel est u

Pèler
les cathol
naissants
tion de s
ture du J
à Rome.

giens et exégètes. Depuis le « *Syllabus*, » la cour pontificale n'avait point publié d'acte doctrinal plus important ; aussi avait-on donné par avance au décret projeté le même titre qu'à la célèbre Constitution de Pie IX ; c'est sous le nom de *Syllabus* que nous vous l'annoncions le mois dernier. Cependant, ni dans son titre, ni dans son texte le décret ne portant le mot *Syllabus*, il est vraisemblable qu'il demeurera désigné dans l'histoire par les premiers mots du texte : *Lamentabili sane exitu*.

Les lecteurs de la *Revue* n'attendent pas que nous leur donnions, même en résumé, le contenu de ce décret qu'ont déjà publié tous les journaux. Disons seulement qu'en choisissant un mode de condamnation qui engage son magistère suprême, le Souverain Pontife a conféré à son acte le caractère, non seulement d'une règle disciplinaire à laquelle est due le respect extérieur, mais aussi celui d'un enseignement doctrinal qui exige l'assentiment de l'esprit.

Le Pape et la France. — La place que ce malheureux pays tient dans la pensée et le cœur du Souverain Pontife doit être pour tous les catholiques de sang français, une consolation et un encouragement dans l'épreuve ; Sa Sainteté dans une occasion récente a de nouveau manifesté sa tendresse pour la fille aînée de l'Eglise.

Le 21 juillet dernier, les postulateurs de la cause du vénérable Oriol, prêtre espagnol, et de celle de la vénérable Mère Madeleine Postel, lurent à son audience deux décrets rendus par la S. C. des Rites dans chacun des deux procès. Après cette lecture, le Saint-Père, prenant texte de l'Evangile du jour, 9^e dimanche après la Pentecôte, prononça une émouvante allocution sur les larmes de Notre-Seigneur devant Jérusalem.

« Ainsi, dit-il, Notre cœur pleure en pensant aux malheurs de l'Eglise de France, et à ceux qui menacent l'Espagne ; mais ces deux bienheureux seront une sauvegarde pour ces deux pays ; et le Ciel est une puissante force. »

Pèlerinage de la France à Rome. — Par une faveur dont les catholiques de France tiendront sans doute à se montrer reconnaissants et fiers, le Souverain Pontife a daigné devancer la célébration de son Jubilé sacerdotal et fixer au 8 septembre 1907 l'ouverture du Jubilé, afin qu'elle coïncide avec le pèlerinage de la France à Rome. S. S. Pie X suit en cela l'exemple de son glorieux prédé-

cesseur Pie IX, et veut ainsi donner au pèlerinage français qui a provoqué, il y a 22 ans, les premières manifestations populaires envers le Pontife suprême, l'honneur d'inaugurer les fêtes jubilaires. (1)

Cause de béatification du vénérable Duns Scot. — Sans cesse parviennent à Rome de nouveaux vœux en faveur de la cause du Docteur de Marie, émanant du corps épiscopal et des Universités.

De ces lettres postulatoires, quatre méritent spécialement d'être signalées à vos lecteurs ; celle de l'Eglise de Cologne, qui se glorifie d'avoir recueilli les derniers enseignements tombés des lèvres du saint Docteur, et de posséder son tombeau auquel elle rend un culte six fois séculaire ; celle de la Faculté catholique de Toulouse, qui s'honore d'avoir la première, en 1315, ordonné la soutenance d'une thèse théologique en l'honneur de l'Immaculée Conception de Marie. Le docteur franciscain Pierre Auriol, disciple immédiat du vénérable Duns Scot, fut le défenseur de la doctrine de son maître.

La troisième de ces lettres est celle de la très illustre Faculté de Théologie de Paris, qui continue les traditions de l'antique Sorbonne. Cette lettre magistrale est signée du nom des 6 archevêques et 20 évêques, protecteurs de l'Université et du corps professoral. « Si l'Irlande, dit-elle en substance, se glorifie d'avoir vu naître Duns Scot ; l'Angleterre d'avoir reçu ses premières leçons ; l'Allemagne de posséder son tombeau, la Sorbonne à meilleur titre se glorifie d'avoir été illustrée par lui ; là il fut élève, puis docteur ; là son génie exposa les profondeurs de la Philosophie et de la Théologie ; là, il défendit l'originelle pureté de Marie ; et ce fut sur ses traces que l'Université de Paris, faisant sienne cette doctrine, la soutint, la propagea et enfin imposa à tous ses docteurs le serment de la défendre courageusement. »

La lettre parle ensuite des admirables vertus du vénérable Docteur, de l'hommage immémorial rendu à sa sainteté ; elle conclut qu'à l'occasion du sixième centenaire de sa bienheureuse mort et du

(1) Depuis, les journaux nous ont appris que le Souverain Pontife ému par les manifestations anticléricales qui se multiplient à Rome et en Italie a interdit les pèlerinages et autres témoignages publics qu'on avait organisés, en son honneur. N. d. l. R.

jubilé s
culte rer
Bien
Mgr Ad
à unir sa
vénétabl
de voir c
licité tou

La c
rice, l'ap
Chemin
colossale
douleure
la croix
transport
du Palati
vénératio
l'entrée,
de toute
poètes et
souvenirs.



COMME n
lieu le
Saint-Anto
Propagand
tants étaier
nini, délégt
circonstanc
vivement in

jubilé sacerdotal du Souverain Pontife, celui-ci daigne confirmer le culte rendu au Docteur Marial.

Bien touchant aussi est le vœu du nouvel évêque franciscain Mgr Adéodat Wittner, qui avant de retourner dans sa mission, tient à unir sa voix à celle de ses confrères dans l'Episcopat en faveur du vénérable Duns Scot. Nous avons ici l'espoir de plus en plus fondé de voir couronner bientôt tant de saints désirs et le vœu de la catholicité tout entière.

La croix de saint Léonard. — Saint Léonard de Port-Maurice, l'apôtre franciscain qui a le plus contribué à la diffusion du Chemin de la Croix avait dressé au centre du Colisée une croix colossale autour de laquelle se déroulaient les stations de la voie douloureuse. Depuis l'invasion de Rome et l'occupation du Colisée, la croix était déposée dans la *floreria* du Vatican. Elle vient d'être transportée avec grande solennité à l'église Sainte-Anastasie au pied du Palatin où elle pourra de nouveau recevoir les témoignages de la vénération des pèlerins et des fidèles. Elle est placée à gauche de l'entrée, contre la muraille. Déjà de nombreux Romains accourus de toute la ville sont venus revoir ce bois sacré, chanté par tant de poètes et d'écrivains de tous pays, et qui leur rappelle de si touchants souvenirs.

ROMANUS.



Chronique Franciscaine



Nouvel évêque franciscain

COMME nous l'avions annoncée, le sacre de Mgr Adéodat Wittner a eu lieu le dimanche 7 juillet, en l'église de notre couvent généralice de Saint-Antoine. Le prélat consécrateur fut le Cardinal Gotti, préfet de la Propagande ; il appartient à l'ordre des Carmes ; les deux Evêques assistants étaient comme le nouvel élu, des Frères Mineurs, NN. SS. Giardini, délégué apostolique en Syrie et Déda, coadjuteur d'Alessia. Cette circonstance donnait à l'auguste cérémonie un cachet particulier, et a vivement impressionné la nombreuse assistance.

Le Rme Père Général des Frères Mineurs avait pris place dans le sanctuaire. A son grand regret, le T. R. P. Provincial de la province de France, à laquelle appartient le nouvel Evêque, n'avait pu retourner dans la Ville Eternelle pour assister à la cérémonie, à laquelle Mgr Wittner l'avait instamment invité au double titre de Supérieur et de compatriote. Le T. R. P. Raphaël, ministre de la Province d'Aquitaine et un grand nombre de religieux de différents Ordres se trouvaient dans l'assistance.

Mgr Adéodat Wittner s'embarquera sous peu pour le Chang-Tong oriental, qu'il évangélise depuis douze ans et où il retourne comme Coadjuteur, avec future succession, du Vicaire Apostolique Mgr Césaire Schang.

CANADA

Le Pape et la tempérance

Par une lettre autographe publiée dans le N° d'août de *la Tempérance*, le Souverain Pontife bénit les Directeurs, Rédacteurs et les 20.000 lecteurs de cette Revue ainsi que tous les fidèles qui ont donné leur nom à la Société de tempérance. C'est un précieux encouragement donné à la Croisade et un gage de succès plus grands encore pour l'avenir. Nos lecteurs ne manqueront pas de prier pour le Pape si bon et si persécuté par les impies, appelés de nos jours *anticléricaux*.

A l'Hospice des Sœurs Franciscaines

Baie Saint-Paul

Le 6 juin, dans notre chapelle, ont fait profession : Mlles Delphine Lépine, de Montréal, Sr Marie de la Résurrection ; Marie Tremblay, de la Baie Saint-Paul, Sr Marie de Jésus ; Exilda Giguère, de Worcester, Mass., Sr Marie-Raphaël.

Mlle Léda Gauthier, de Chicoutimi, revêtait le saint habit sous le nom de Sr Marie-Elzéar du Divin Cœur.

Le Rév. Ph. Tremblay, curé de Saint-Hilarion, frère d'une des jeunes professes, présida la cérémonie et fit le sermon.

La journée du 13, fête de saint Antoine, fut tout entière employée à procurer des récréations à nos chers malades de l'Hospice Sainte-Anne, dont nous avons le soin. Saint Antoine est tellement le père des pauvres qu'il semble qu'on ne puisse le fêter autrement qu'en faisant plaisir aux pauvres.

Le matin, grand'messe solennelle pour les Bienfaiteurs de "l'Œuvre du pain de saint Antoine en faveur des pauvres de l'Hospice Sainte-Anne." M. l'Aumônier, Rév. S. Rossignol, dans un bien beau sermon, exalta la charité et l'humilité du cher Saint et nous le fit aimer davantage encore. Dans l'après-midi eut lieu la bénédiction de notre nouvelle

maison. Ses amis se joignirent sur la terrasse, qui part à un grand angle, à la mise des cierges de l'air payées en enfants du religieux. Cette cérémonie eut lieu le 1907, à l'Hospice.

Cette œuvre a pour but de soulager les vieux et les infirmes qui ont besoin de soins et de nourriture.

Une maison a été construite pour les malades et les infirmes. Elle est déjà plus que suffisante pour les besoins des hausses en cas d'incendie. Elle relie cette œuvre à l'œuvre de l'Hospice.

Plusieurs religieux qu'ils ont eurent beaucoup de succès dans la première œuvre.

Le travail d'aider les malades et les infirmes est une œuvre de charité et de bienfaisance.

Bref, il s'agit de régner dans la charité et de bien servir les malades et les infirmes. François, le bien !

maison Saint-Antoine. Une assistance nombreuse de bienfaiteurs et amis se joignait à la Communauté. Puis tous les malades, réunis sur la terrasse, qu'on avait enguirlandée de verdure et de drapeaux, prirent part à un goûter digne de saint Antoine, qui l'avait préparé par l'entremise des charitables dames du village. Chacun eut large part des gâteries de l'aimable Saint, et les généreuses bienfaitrices furent amplement payées en voyant la joie, le bonheur qu'elles procuraient à ces pauvres enfants du bon Dieu, bonheur que partageaient de plein cœur toutes les religieuses. Bref, le bon saint Antoine dut être content de sa fête de 1907, à l'Hospice Sainte-Anne de la Baie Saint-Paul.

Cette œuvre du soin des malades : idiots, épileptiques, gâteux, infirmes de toutes manières, des deux sexes, depuis l'enfant le plus jeune jusqu'au vieillard, prend de jour en jour une extension plus grande. Les demandes d'admission sont tellement nombreuses, que la population de l'Hospice, qui est de 230 personnes, serait doublée, si le local répondait aux besoins du moment.

Une maison de 45 pieds par 75, à trois étages, qui vient d'être terminée, est déjà plus que remplie. Agréablement située, ayant vue sur le fleuve, cette construction pourvue de toutes les améliorations modernes, peut offrir aux pauvres malades tout le confort possible. On a placé à chaque étage des hausses de 50 à 60 pieds de long, pouvant fonctionner promptement en cas d'incendie. Un corridor très bien éclairé, fermé par un coupe-feu, relie cette maison au couvent ; ainsi les malades n'ont que quelques pas à faire pour se rendre à la chapelle.

Plusieurs sont très pieux et fervents Tertiaires ; l'enseignement religieux qu'ils reçoivent, la confession et la communion fréquentes, contribuent beaucoup au bonheur de ces pauvres malades. Chaque année, nous avons le plaisir de voir quelques-uns des jeunes enfants s'approcher pour la première fois de la Table-Sainte.

Le travail est aussi pour eux une autre source de joie. Ils sont heureux d'aider les Sœurs dans leurs travaux et de recevoir en retour quelques marques de confiance. Pas n'est besoin de punitions : tous, sous la surveillance immédiate des religieuses, sont traités avec beaucoup de douceur et sont employés, les hommes aux travaux des champs, les femmes aux ménages, à la couture, au filage, etc.

Bref, il suffit de voir tout notre monde pour constater que le bonheur règne dans la maison et bien des gens favorisés de toutes sortes de biens sont loin d'être heureux autant que nos pauvres du bon Dieu. Que saint François, le père des pauvres, nous aide à leur faire toujours le même bien !

Communiqué.

Visite des Fraternités

SAINT-DAMIEN de Brandon, au diocèse de Joliette a eu sa Visite du 14 au 21, en même temps que la retraite de Tempérance, prêchée par le R. P. Gaston. On peut dire que toute la paroisse s'est enrôlée dans la société. La Fraternité, de son côté, a compté 21 vêtements et 68 professions.

Saint-Jean des Piles — Diocèse des Trois-Rivières

TOUS ont entendu parler de la rivière Saint-Maurice, des forêts immenses qu'elle traverse ; des billots qu'elle charrie ; des moulins qu'elle met en marche ; des belles montagnes, prairies, vallées et rapides qu'elle arrose, féconde et traverse.

Saint François compte sur ses bords de nombreuses Fraternités.

La semaine dernière, du 7 au 10 juillet, c'était la Visite de l'une d'elles, à Saint-Jean des Piles.

Précédemment un Père avait reçu quelques Tertiaires. L'an dernier surtout, les RR. PP. Rédemptoristes, dans leur mission, en avaient amené d'autres. Il y en avait en tout 58.

Durant la retraite, la petite église de Saint-Jean s'emplissait tous les jours davantage.

Le mercredi, 10 juillet, furent reçus 6 hommes novices, et 39 Sœurs nouvelles. 10 Frères et 29 Sœurs émirent leur profession. Ainsi il y a 90 Tertiaires ici, ce qui fait le quart de la population, âgée de 14 ans et plus.

Le Père Visiteur fit l'érection de la Fraternité des Sœurs Tertiaires et proclama les noms des discrètes :

Supérieure : Mde C. Beaulieu ; Assistante : Mde O. Bellemare ; Maîtresse des novices : Mde Th. Ricard ; Secrétaire : Mlle Bl. Brunet ; Discrètes : Mdes D. Martin et T. Lapointe.

La Fraternité fut placée sous le patronage des Saints Martyrs de Gorcum, saint Nicolas Pick et ses compagnons.

Enfants du Pauvre d'Assise, nous nous sentons plus près de Dieu : puissions-nous être moins mondains, mieux employer notre vie, plus saintement combattre, plus courageusement donner le bon exemple !

Fraternité de Sorel

LA Visite canonique de nos Fraternités a eu lieu du 14 au 17 juillet. Le R. P. Germain, qu'il nous avait été donné de connaître dans une mission qu'il prêcha à Sorel, il y a un an à peine, en fut le prédicateur goûté et écouté ; une assistance assez nombreuse suivit régulièrement les exercices de cette retraite.

Le Réflexion dont il esment de

A cette sous la ces firent

Le disc a été ren

Supérie novices : L.-F. Tre

Pèle

LE Tric let p l'espérance

Le pèle l'église S habit, so des cantie fixés à l'a ché par du Magn adressa t de 750.

Le ret que les p paroles e journée.

Le Révérend Père insista d'abord sur la nécessité de la prière et de la réflexion ; puis nous parla du Tiers-Ordre, de ses avantages, des préjugés dont il est victime ; de l'esprit d'humilité, de pénitence, et principalement de charité, qui en sont les caractéristiques.

A cette parole persuasive, 43 personnes dont six hommes se rangèrent sous la bannière du Pauvre d'Assise ; à la séance de clôture, cinq novices firent leur profession.

Le discrétore de la Fraternité des Frères, ayant terminé son triennat a été renouvelé comme suit :

Supérieur : J.-B.-O. Pontbriand ; assistant : L. Jacques ; Maître des novices : Alb. Parent ; Secrétaire trésorier : Gustave Hardy ; Discrets : L.-F. Trempe, Frs. Saucialt et G. Landry.

Saint-Roch de Québec

Pèlerinage des Fraternités au Cap de la Madeleine

Le Triduum préparatoire au pèlerinage fut prêché, les 17, 18 et 19 juillet par le R. P. Maximin, Gardien du couvent de Québec. La foi, l'espérance et la charité firent le sujet de sa prédication.

Le pèlerinage suivit le programme des années précédentes : aller de l'église Saint-Roch à la gare du Pacifique en procession et en grand habit, sous la direction des PP. Franciscaïns. Les prières et le chant des cantiques alternèrent durant le voyage. Les exercices du pèlerinage, fixés à l'arrivée par le R. P. Dozois, furent le Chemin de la Croix, prêché par le R. P. Boissonnault ; la procession du Rosaire avec chant du *Magnificat* ; le salut solennel, avant lequel le R. P. Prudhomme adressa une émouvante allocution aux pèlerins qui n'étaient pas moins de 750.

Le retour s'effectua dans les mêmes conditions que l'arrivée. Avant que les pèlerins se séparassent le P. Maximin leur adressa quelques paroles et le chant du *Magnificat* clôtura cette belle et sanctifiante journée.

SECRÉTAIRE.



Visite du
e, prêchée
est enrôlée
tures et 68

rières

ts immen-
lins qu'elle
des qu'elle

ités.
me d'elles,

an dernier
ent amené

uit tous les

39 Sœurs
insi il y a
14 ans et

rtiaires et

are ; Maï-
Brunet ;

artyrs de

de Dieu :
vie, plus
mple !

17 juillet
être dans
e pré dica-
régulière-

Départ d'un missionnaire

L semble que notre couvent des Stigmates soit destiné, dans les desseins de la Providence, à devenir une pépinière de missionnaires pour les pays d'Orient. Pour la troisième fois depuis un peu plus d'un an, le 6 août dernier, la cérémonie du départ d'un nouvel apôtre avait réuni dans notre église une foule compacte et recueillie de fidèles. L'heureux partant était le R. P. Pierre-Baptiste Cuvelier, originaire de Roubaix, cette « *ville de l'énergie et des âpres labeurs* » comme on l'a si justement appelée. Il y a quelques jours à peine, l'onction sainte le faisait prêtre pour l'éternité, et, si tôt après les douces joies de l'ordination, il allait, docile à la voix du Maître, s'arracher à sa chère communauté pour marcher à la conquête des âmes sur les plages lointaines de la Chine.

Après quelques versets du cantique du départ, le R. P. Firmin, Définiteur et Vicaire de notre couvent, se fit l'interprète de tous pour féliciter le nouveau missionnaire d'avoir été choisi par Notre-Seigneur, pour porter la lumière de son Evangile dans ces régions de ténèbres et de mort, où l'ont précédé tant d'illustres Frères Mineurs. Sans doute la tâche qui lui est échue est grande et noble, mais aussi combien de dangers n'offre-t-elle pas sur cette terre de Chine, où s'est à peine refroidi le sang du P. Balat et du Fr. Bauer, nos derniers martyrs français. Cependant, qu'il y aille avec confiance : Dieu est avec lui ; ses frères l'accompagnent de leurs prières et de leurs vœux ; plusieurs même soupirent après le jour où ils pourront à leur tour marcher sur ses pas.

L'allocution vibrante du R. Père fut suivie de la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement, au cours de laquelle, d'une voix claire et résolue, le futur apôtre prononça l'acte de consécration à la Vierge Immaculée. Il supplia l'auguste Patronne de l'Ordre Séraphique de bénir son apostolat, de le protéger contre les efforts de l'ennemi et d'être en tout son refuge, son avocate et son espérance.

Après que Jésus-Hostie eut repris place dans son tabernacle, se fit la cérémonie si touchante du baisement des pieds que le T. R.

P. Prov
Success
du miss
chœur s

A leur
Père, ce
leur appr
missionn
durant se

Le len
ses ancie
souvenirs
français,
naire et n
étrangère

LE 1

LE M

P. Provincial, arrivé juste à point, rehaussa encore de sa présence. Successivement chacun des religieux vint s'incliner devant les pieds du missionnaire et les baisa respectueusement, pendant qu'au chœur se poursuivait le cantique des adieux :

Partez, héraut de la bonne nouvelle,
Voici le jour appelé par vos vœux ;
Rien désormais ne retient votre zèle,
Frère, partez, que vous êtes heureux !
Oh ! qu'ils sont beaux vos pieds missionnaires,
Nous les baisons avec un saint transport ;
Oh ! qu'ils sont beaux sur ces lointaines terres,
Où règnent l'erreur et la mort !

A leur tour, les fidèles vinrent baiser le Crucifix de mission du Père, ce Crucifix qui brillera désormais aux regards des païens et leur apprendra l'amour de notre Dieu, ce Crucifix, seule richesse du missionnaire, et son unique consolation au milieu de ses travaux et durant ses longues heures de solitude.

Le lendemain, une fête intime donnée au Père Pierre-Baptiste par ses anciens condisciples, vint égayer le repas de la communauté ; souvenirs, projets, promesses, furent applaudis en prose, en vers, en français, en anglais ; parmi les chants, il faut citer un duo : *Missionnaire et matelot*, emprunté au répertoire de la maison des missions étrangères de Paris.

LE MATELOT : Loin du pays qui t'a vu naître,
Apôtre, que vas-tu chercher ?
De ciel et de destin peut-être
Dis-moi, pourquoi veux-tu changer ?
Vas-tu, passant la mer profonde,
Chercher un bonheur ignoré ?
Crois-tu trouver au bout du monde
Des yeux qui n'aient jamais pleuré ?

LE MISSIONNAIRE RÉPOND :

Sur l'océan, bien loin de France,
Laisse-moi partir, matelot ;
Qu'importe pour moi la souffrance,
Qu'importe la fureur du flot :
Toi, tu vas chercher la fortune,
Moi je vais prêcher mon Sauveur ;
Sur la falaise et sur la dure
Pour moi partout est le bonheur.

L'harmonieux débat continue : le matelot fait passer sous les yeux de l'apôtre tout le bonheur que son pays, l'amour des siens, la tendresse d'une mère peut-être, lui offrent.

Mais l'apôtre repousse d'un mot ces vains mirages : Il aime le Christ, il aime les âmes, il veut partir.

Qu'il parte donc ! Mais, comme le fit remarquer le T. R. P. Provincial dans l'allocution qui mit fin à la fête, tous les franciscains sont des apôtres, tous sont des témoins de Notre-Seigneur, c'est-à-dire des martyrs ; ceux qui partent, ceux qui restent n'ont rien à envier les uns aux autres, tous au jour de leur profession solennelle ont dit adieu au monde et à la vie, et sont depuis des sacrifiés à la sainte volonté de Dieu.

Et maintenant, que Dieu protège notre missionnaire sur les flots, où il naviguera demain, en route vers les rives de la Chine ! Qu'il lui accorde là-bas un ministère laborieux et fécond ! Puisse le souvenir des années qu'il a coulées si douces dans notre communauté de Québec sous la protection du Stigmatisé de l'Alverne, lui être un soulagement dans ses fatigues apostoliques, et une consolation dans ses peines.

Fr. R.



LES ANCIENS RECOLLETS

LE PÈRE JOSEPH DENIS



LES ANCÊTRES (Suite)

SIMON Denis (1) apparaît ordinairement dans l'histoire sous le nom de Sieur de la Trinité. Il y avait le fief de la Trinité, (2) dont la première concession connue est de 1672, et l'on ne voit pas que les Denis en aient jamais été pro-

(1) Dans les documents antérieurs au milieu du 17^e siècle, on trouve Denis écrit avec un *y*. Dans les documents postérieurs on rencontre encore la forme archaïque de *Denys*, mais aussi celle plus moderne de *Denis*. Nous avons cru devoir conserver l'ancienne orthographe pour désigner les ancêtres du père Joseph. Quant à celui-ci nous écrivons son nom avec un *i*, selon l'usage qui a prévalu, bien que lui-même signe *Denys*.

(2) Bouchette, *Topographie de la Province du Bas-Canada* (Londres, 1815) p.203.

priétaire
cette d
mes à p
surnom,
ne le so

D'apr
de Not
père de
avait à c
que, et j
même re
seil sou

En 16
au cime
son mari
deux arg

Simon
mariage
vier 1678

(1) Ains
de Vitré. I
particule «
n'indiquait
ajoutait, pr
d'où cet air
familles sei

(2) Arch
France, vol
dans son H
sements, ut
de 1666 et

(3) *Hist.*
Ignace, p. :
Dieu. L'act

(4) *La C*
1679 d'un l
ans, deman
tard.

priétaires après 1672. Y aurait-il eu une concession de ce fief, avant cette date, à Simon Denys? Nous ne le croyons pas, et nous sommes à peu près certain que l'appellation *de la Trinité* n'était qu'un surnom, selon l'usage du temps. (1) Quelle en est l'origine? Nous ne le soupçonnons pas.

D'après le recensement de 1667, (2) Simon Denys habitait la Côte de Notre-Dame des Anges, avec pour voisin son fils aîné, Pierre, père de notre futur récollet, Jacques, alors âgé de 10 ans. Simon avait à cette date 100 arpents en valeur. C'était beaucoup pour l'époque, et plus qu'aucun autre habitant de Notre-Dame des Anges. Le même recensement le désigne comme « ci-devant conseiller au Conseil souverain à Québec. »

En 1670 Simon Denys perdit sa seconde femme. Elle fut inhumée au cimetière de l'Hôtel-Dieu, dont elle était bienfaitrice, ainsi que son mari. Elle avait donné à l'Hôtel-Dieu pour sa sépulture environ deux arpents de terre. (3)

Simon mourut lui-même entre 1678 et 1680 (4). En effet, lors du mariage de son fils Paul avec Louise Madeleine Depeiras, le 18 janvier 1678, le vénérable septuagénaire était vivant; cela ressort assez

(1) Ainsi des Denis de Saint Simon, de la Ronde, de Fronsac, de Bonaventure, de Vitré. L'anoblissement des Canadiens par le roi ne conférait pas le droit à la particule « de », non plus qu'au titre de baron, comte, etc. La fameuse particule n'indiquait donc pas la noblesse. Au nom soit de baptême soit de famille on ajoutait, précédé du « de », le lieu d'origine, celui d'une localité, d'une terre, etc., d'où cet air de noblesse française qu'ont un si grand nombre de nos anciennes familles seigneuriales.

(2) Arch. du Parlement de Québec: *Manuscrits hist. relatifs à la Nouv. France*, vol. II, II^e série. M. Sulte a inséré ce recensement (et plusieurs autres) dans son *Hist. des Can. franç.*, t. IV, p. 64 et suiv. Soit dit en passant, ces recensements, utiles comme aperçus d'ensemble, se contredisent dans le détail. Ceux de 1666 et 1667 sont typiques sous ce rapport.

(3) *Hist. de l'Hôtel-Dieu de Québec*, par la Mère Françoise Juchereau de Saint-Ignace, p. 202. Le 7 oct. 1667, Simon Denys avait fait une donation à l'Hôtel-Dieu. L'acte en est conservé au greffe de Québec (*Index des Ins.*, 1, 18).

(4) *La Coll. de manuscrits sur la Nouv. France*, 1, 273, fait mention en 1679 d'un Denis qui, devenu aveugle après avoir servi en *Canada* durant 30 ans, demande un poste pour son fils. Quel est ce Denis, nous le verrons plus tard.



l'histoire
le fief de
nnue est
été pro-
ve Denys
la forme
avons cru
re Joseph.
prévalu,
5) p.203.

clairement de l'acte de mariage (1). Qu'en 1680 il fut mort, l'acte d'enregistrement de ses lettres de noblesse, le 13 mars 1680, le dit expressément(2).

Nous voudrions nous arrêter plus longuement aux ancêtres de notre récollet, du côté paternel, et spécialement à ce Simon Denys, dont l'existence fut bienfaisante pour la colonie ; mais à leur tour les ancêtres maternels du père Joseph réclament quelques notes.

Par sa mère, le père Joseph Denis descend de la famille Le Neuf de la Poterie. Les Le Neuf, originaires de Caën en Normandie, vinrent avec les Le Gardeur, et autres, s'établir au Canada en 1636. L'arrivée de ce renfort de 45 personnes fut tout un événement pour la colonie, qui comptait à peine 125 habitants. (3) La *Relation* de 1636 nous a conservé le souvenir heureux de cette arrivée et l'écho de l'allégresse générale.

« Le même jour (11 juin) parut un vaisseau commandé par M. de Courpon qui nous rendit le Père Nicolas Adam et notre frère Ambroise Cauvet. . . Notre joie ne se tint pas là : la quantité de familles qui venaient grossir notre colonie l'accrut notablement ; — celles entre autres de M. de Repentigny et de M. de la Poterie, braves gentilshommes, composées de quarante-cinq personnes. Quand on nous dit, à Québec, qu'il y avait nombre de personnes à Tadoussac qui venaient grossir notre colonie, qu'on ne voyait là qu'hommes, femmes et petits enfants, nous louâmes Dieu et le priâmes de répandre sa sainte bénédiction sur cette nouvelle peuplade. Mais quand on nous assura qu'il y avait entre autres six damoiselles, des enfants beaux comme le jour ; que messieurs de Repentigny et de la Poterie composaient une grosse famille ; qu'ils étaient en bonne santé, — je vous laisse à penser si la joie ne s'empara pas de notre cœur et l'étonnement de notre esprit. Tout cela redoubla par leur présence. Leur grâce, leur entretien nous fit voir la grande différence qu'il y a entre nos Français et nos Sauvages. Qui fera maintenant difficulté de passer nos mers, puisque des enfants, des damoiselles si délicates, des femmes naturellement appréhensives se moquent et se rient de la

(1) Reg. de N. D. de Québec.

(2) Jug. et Délib. du Cons. Souv., II, 372.

(3) Cf. *Sanuel de Champlain*, par N. E. Dionne, II, p. 457.

grande
de voi
enfants
des tén
nonobs
flottant





De fait, c
colloque,
nouveau
bonté, sa
gleries !

Et voi
ment, col
tissante :
qui m'est
de quoi i
faire. Il :
quelque c

(1) Ed. d

grandeur de l'océan?... C'était un sujet où il y avait à louer Dieu, de voir en ces contrées des damoiselles fort délicates, des petits enfants tendrelets, sortir d'une prison de bois, comme le jour sort des ténèbres de la nuit, et jouir, après tout, d'une aussi douce santé, nonobstant toutes les incommodités qu'on reçoit dans ces maisons flottantes, comme si on s'était promené au cours dans un carosse.»(1)

(à suivre)

FR. HUGOLIN, O. F. M.



Chronique Antonienne

LA PIÈCE DE 20 CENTIMS



AUTRE jour, avec une compagne, ouvrière comme moi, j'étais en train de tailler une petite bavette, pas méchante du tout, car d'un commun accord tout commérage en était banni sans pitié. Les sujets de la conversation étaient à la fois variés et intéressants, j'ajouterai même édifians ; la suite de ce que je vais vous raconter vous le prouvera.

De fait, ce jour-là, ce fut S. Antoine qui fournit le thème de notre colloque, et c'est, vous le savez, un sujet inépuisable et toujours nouveau : nous trouvions de quoi admirer tour à tour son zèle et sa bonté, sa puissance et même — le dirai-je ? — ses aimables espiègleries !

Et voilà que tout à coup Alice, ma compagne, se mit à rire gaiement, comme s'il lui était venu en mémoire quelque aventure divertissante : « Voulez-vous, me dit-elle, que je vous raconte un petit fait qui m'est arrivé naguère ? » — « Bien sûrement ! » — « Alors devinez de quoi il s'agit ! » — « C'est très facile à dire, mais moins facile à faire. Il s'agit sans doute de la branche spéciale de S. Antoine, de quelque objet perdu et retrouvé ; mais, qu'est-ce qu'on ne peut pas

(1) Ed. de Québec, p. 3 et 42.

perdre? Il me semble toutefois que vous ne seriez pas si gaie s'il s'agissait de quelque objet important! — « Pour le coup, vous n'en êtes pas bien loin : il ne s'agit que d'une pièce de 20 centins ; mais voici le fait :

Il y a quelque temps, grand'mère m'envoyait faire ses emplettes. Au retour, je lui rendis compte de l'argent dépensé ; ensemble nous comptons ce qui me restait dans le porte-monnaie : 20 centins manquaient à l'appel ! Et pourtant, j'avais bien fait attention dans les différents magasins.

Je fouille le porte-monnaie ; je tourne et retourne mes poches, tout reste peine perdue ; S. Antoine que j'avais invoqué tout bas fait la sourde oreille : mes 20 centins sont introuvables.

La chose m'ennuyait tant soit peu : si l'argent avait été à moi, ou que j'eusse eu de quoi le remplacer de ma bourse, rien de plus aisé que de régler l'affaire avec grand'mère, mais, pauvre que j'étais, je n'avais qu'à courber la tête et qu'à me résigner à l'irréparable.

Plusieurs jours s'étaient écoulés qu'un soir je me rendis à l'exercice du mois de Marie chez les Pères ; comme vous vous le rappelez, le mois de Marie n'a pas été, cette année, des plus attrayants comme température, et mon parapluie était, bon gré malgré, mon compagnon inséparable. Arrivée à la porte de l'église, je le ferme. Ce faisant, il me semble que j'entends tomber une pièce de métal. J'examine mon parapluie ; rien n'y manque ; peut-être me suis-je trompée, d'ailleurs les gens arrivent derrière moi, impossible de m'arrêter pour chercher.

L'instruction du mois de Marie eut vite fait de me faire oublier cet incident, mais tout à coup une distraction me vient, je ne sais comment ni pour quelque raison : « Mais, si c'était la pièce de 20 centins de grand'mère ! Saint Antoine, venez à mon aide ; faites que je la retrouve pour tout de bon ! » Pleine de confiance et sans plus me préoccuper de la chose, je reste à ma place jusqu'à la fin de l'exercice, et puis j'attends encore que la plupart des gens soient sortis de l'église : si saint Antoine a veillé jusqu'à présent et veut me faire recouvrer mon argent, il saura bien y veiller jusqu'au moment où je pourrai chercher après.

Enfin, voici le temps propice : encore un regard vers la statue du Saint, et je me rends à la porte, et je me mets à chercher ; mais rien,

je ne ve
coup d'
pensez,
phaleme
Antoine

Je vo
commer
terre au
se ? Cor
d'énigme
aussi po
l'entrée
et encor
plus, il a
des petit
la Prime

Pour
intéressa
ceux qui

(1) Voir

je ne vois rien. Une dame sort de l'église derrière moi ; du premier coup d'œil elle aperçoit ma pièce de 20 centins. Comme bien vous pensez, j'eus vite fait de ramasser la trouvaille, et de la porter triomphalement chez grand'mère, non sans remercier cordialement saint Antoine.

Je vous dirai cependant que je restai tant soit peu intriguée du fait : comment se faisait-il que la pièce d'argent n'était pas tombée par terre au moment où j'ouvrais le parapluie, ni sur le chemin vers l'église ? Comment surtout se trouvait-elle dans mon parapluie ? Autant d'énigmes sans réponse. Evidemment, saint Antoine a dû intervenir aussi pour que personne avant moi ne découvrit la pièce d'argent à l'entrée de l'église. Sans doute, le Saint avait soumis ma confiance, et encore plus ma patience, à une petite épreuve, mais une fois de plus, il avait montré aussi qu'il ne dédaigne pas de s'occuper même des petites choses, comme, d'ailleurs, l'an dernier, je l'avais vu dans la Prime de la *Revue* ». (1)

Pour moi, j'ai trouvé l'histoire racontée par ma compagne assez intéressante pour vous la rapporter ; puisse-t-elle augmenter dans ceux qui la liront la confiance en saint Antoine !

M. E.

(1) Voir le R. P. Théodoric Balat, etc. p. 183.



statue du
mais rien,

Variété

SAINTE ROSE DE VITERBE.

(Fête, le 3 septembre.)



DIEU, en ce temps-là, avait pour vicaire temporel (1) ici-bas, un personnage que l'opinion de la chrétienté réputait diabolique et qui se plaisait à passer pour tel ; il avait nom Frédéric II. Il prétendait régner sur toutes les vies humaines, de la Baltique à la Méditerranée ; il considérait comme une gêne les droits du Pape à la maîtrise des âmes. Il allait à la croisade par dérision, et puis ramenait des Sarrazins en Italie pour en faire les sentinelles impériales et les geôliers du Saint-Siège. Passer outre à toute crainte de Dieu : c'était là son originalité ; ses propos, ses actes semblaient un affront vivant pour les croyances, pour les scrupules, pour les susceptibilités des hommes du moyen-âge. On eût dit, parfois, qu'il ne trouvât tant de charme à la licence que parce qu'il y voyait un blasphème. Il aimait les artistes et les baladins, les joueurs de corde et les joueurs de rimes, les hérétiques et les infidèles ; chef de la chrétienté, il était fait, plutôt, pour être l'un de ces monarques « éclairés » qui, faisant bon marché de la masse du bétail humain, assurent d'opulents loisirs à quelques esprits d'élite, groupés autour d'eux pour leur plaisir et pour leur gloire...

.....

En face de cette belle incarnation de l'humanité révoltée, en face de ce libre-penseur et de ce libre-viveur, une fillette surgit et parla : elle était de Viterbe et s'appelait Rose. Elle avait peu de temps à passer parmi les hommes : dix-sept ans

(1) On appelait ainsi l'empereur romain. N. de la R.

et dem
suffiren

Tout
jouet, e
Viterbe
sière ro
tude de
oiseaux
louange
chissait
tion, et
ses conc
irréfuta
ensembl

Elle
time po
d'épiso
tacheme
Paul ; e
fière. Bi
épaules
mettaier
à l'Eglis
que Fré
par le d
dictature
auguste
précoce
la compé
individu
déric II
tout ; R
Et les h
suivaient
Les sc

et demi limitèrent sa destinée. Et ces dix-sept ans et demi lui suffirent pour devenir une figure historique.

Tout enfant, Rose avait les goûts d'une nonne : comme jouet, elle préférait la discipline, et elle s'en torturait ; et tout Viterbe la voyait, pieds nus, tête nue, mal mise dans sa grossière robe de laine, courir aux églises pour y prier. La solitude de son âme n'admettait guère d'autre visite que celle des oiseaux : ils venaient à elle, lui gazouillaient tout bas les louanges de Dieu ; elle écoutait, elle retenait ; elle se rafraîchissait et se mûrissait au contact de ces innocents de la création, et se préparait, à leur école, à jouer un jour, auprès de ses concitoyens, le poétique rôle des petits oiseaux, ingénus et irréfutables messagers de l'au-delà. Et Rose grandissait tout ensemble en âge et en naïveté, en sagesse et en candeur.

Elle vivait en recluse, s'offrant incessamment comme victime pour l'Eglise. Sa vie tout entière était comme une sorte d'épisode de la communion des Saints ; elle sentait son rattachement à ce grand corps de l'Eglise dont parle l'Apôtre Paul ; et cela la rendait, tout à la fois, bien humble et bien fière. Bien humble, car elle eût voulu prendre, sur ses fragiles épaules d'enfant de sept ans, la responsabilité des péchés qui mettaient l'Eglise en péril ; bien fière, car son appartenance à l'Eglise lui paraissait donner du prix à sa vie. Et de même que Frédéric II, le grand empereur, éblouissait les hommes par le débordement choquant de son individualité et par la dictature, lourdement pesante et largement épanouie, de son auguste *Moi*, Rose les conquérait par son sens si délicat et si précoce de la solidarité qui l'unissait aux autres chrétiens, de la compénétration qui devait s'établir entre sa petite existence individuelle et l'existence collective de la grande Eglise. Frédéric II passait pour être *quelqu'un*, parce qu'il voulait être tout ; Rose était *quelqu'un*, parce qu'elle voulait n'être rien. Et les hommes regardaient Frédéric avec crainte ; mais ils suivaient Rose avec amour.

Les soldats et les magistrats de Frédéric étaient installés

à Viterbe, complices, les uns et les autres, de ce cercle vicieux qui consiste à créer le droit par la force et à justifier ensuite la force par le droit même qu'elle a créé. Et vis-à-vis de cette force, ainsi maquillée, la faiblesse de Rose s'insurgea. Elle avait alors dix ans ; et vêtue de la bure du Tiers-Ordre, elle inaugura dans Viterbe ses prédications populaires. Elle annonçait la vérité, et la vérité fut une libératrice. En prêchant le règne de Dieu, elle lézardait l'édifice de tyrannie péniblement maçonné par les légistes impériaux. Le pape Innocent IV, injustement dépossédé de Viterbe, n'avait pas de meilleur champion de ses droits et de plus sûr organe de ses excommunications, que cette gamine bizarrement accoutrée qui, montant sur les bornes, laissait Dieu parler sur ses lèvres. D'être toute petite, elle n'en avait cure ; lorsque les gens autour d'elle étaient trop nombreux, la pierre qu'elle avait prise pour marchepied semblait subir l'attraction du ciel, et la petite Rose émergeait au-dessus des têtes. Le prodige divin et l'inclinaison naturelle des fronts grandissaient l'enfant. Et les jours des prophètes d'Israël paraissaient revenus pour Viterbe ; Rose commandait la pénitence, prélude de l'émancipation. Cette révolte de l'homme contre lui-même, qu'impose l'ascétisme chrétien, lui semblait plus efficace pour le salut final de sa patrie, que la révolte contre Frédéric. Appeler à la mortification et à la prière, c'était sa façon, à elle, d'appeler aux armes.

Tant pis pour les parents de Rose : que ne retenaient-ils ce débordement d'éloquence ! Ils furent expulsés avec elle, par la volonté des partisans de Frédéric. La pénitence était considérée comme une offensive, la prière comme une menace, les bonnes mœurs comme une leçon : Viterbe, à la voix de Rose, commençait à donner cette leçon, à accentuer cette menace, à inaugurer cette offensive. C'en était trop, Rose et sa famille durent prendre le chemin de Soriano. Mais cette exilée était une victorieuse et les mérites qu'avaient acquis les citoyens de Viterbe n'étaient pas perdus. A peine avait-

elle rep
res, qu'e
nente c
ciel, à s
rentra c

Quelc
robe de
cessait c
d'elle, D



les quelqu
sant à vou
avons pu a
n'y a pas l
je ne vous
tionner, af
généreuse
ché de Sa
confrères d

(1) Autour

le vicieux
ier ensuite
is de cette
rgea. Elle
Ordre, elle

. Elle an-
prêchant
e pénible-
Innocent
e meilleur

es excom-
utrée qui,
ses lèvres.

les gens
elle avait
du ciel, et
dige divin
nfant. Et

mus pour
e l'éman-
ie, qu'im-
e pour le
ic. Appe-
on, à elle,

naient-ils
avec elle,
nce était
menace,
voix de
ier cette
Rose et
ais cette
t acquis
ne avait-

elle repris, à Soriano, le cours de ses enseignements populaires, qu'elle apprit, mystérieusement, d'en haut, la mort imminente de Frédéric II. Rose et Viterbe s'étaient aidés ; le ciel, à son tour, apportait son aide. Le pape Innocent IV entra dans ses Etats, et Rose dans sa ville.

Quelques mois s'écoulaient, et on l'ensevelissait dans sa robe de bure ; Viterbe ayant cessé de souffrir, la petite vierge cessait d'agir, et comme les hommes n'avaient plus besoin d'elle, Dieu la voulut pour lui, proche de lui.

GEORGES GOYAU, Tertiaire. (1)



Les Missions Franciscaines



LETTRES DU JAPON



os lecteurs seront heureux d'avoir des nouvelles des deux missionnaires partis pour le Japon, le 5 mai dernier. C'est avec plaisir que nous communiquons la lettre annonçant l'heureuse arrivée des voyageurs à Yokohama, Japon.

Très Révérend et bon Père,

C'est au jour le jour que j'ai couché sur le papier les quelques notes que je vous transmets. Je les ai rédigées en pensant à vous. Je vous fais grâce de toutes les belles choses que nous avons pu admirer sur notre passage de Montréal à Vancouver. Il n'y a pas longtemps que vous avez fait le voyage du Nord Ouest et je ne vous apprendrais rien de nouveau. Je veux cependant mentionner, afin de payer un peu notre dette de reconnaissance, la généreuse et cordiale hospitalité que nous avons reçue à l'archevêché de Saint-Boniface où le P. Pierre a pu saluer plusieurs de ses confrères de classe. Je vous signalerai aussi le dévouement de notre

(1) Autour du catholicisme social, II^e série ; Figurines franciscaines.

ami M. Gagné, le chef de police de Saint-Boniface, qui nous a rendu toutes sortes de services. Je savais que lors de votre voyage il s'était mis entièrement à votre disposition, en vrai Tertiaire qu'il est, mais je ne pensais pas qu'il en ferait tout autant pour nous, les plus petits des enfants de saint François.

C'est donc, après avoir été ainsi entourés d'attentions partout, que nous arrivons à Vancouver le samedi, 11 mai, à 10½ hrs du soir. Les bonnes Sœurs de Sainte-Anne ont bien voulu nous recevoir, nous ne connaissions qu'elles à Vancouver ; le matin, le R. P. Pierre a dit la messe que j'ai servie chez les RR. PP. Oblats. Retournés chez les Sœurs, nous eûmes la bonne fortune d'y être rencontrés par M. Duchâtel de Montrouge, consul de France à Vancouver, et vieil ami des Franciscaïns. Inutile d'ajouter qu'immédiatement il a voulu se charger de tous les arrangements que nous avons à faire ici, nous assurant avec sa générosité ordinaire que ses connaissances et ses titres le mettaient plus à même que tout autre de nous rendre quelques services. C'était vrai. Nous avons accepté avec la plus grande joie en remerciant la divine Providence de cette heureuse rencontre. M. le Consul de France nous fit donc faire le tour de la ville, en passant par Stanley Park, taillé en pleine forêt et renfermant des cèdres bien des fois séculaires dont l'un entre autres mesure à sa base 90 pieds de circonférence. Nous pûmes aussi le lendemain visiter Victoria, la ville capitale de la Colombie Britannique, qui vraiment n'est pas si jolie que Vancouver, il s'en manque de beaucoup. Après avoir dit bonjour aux Sœurs, nous nous sommes rendus à l'archevêché où Monseigneur nous a reçus de la manière la plus affable. Nous devons en dire autant des RR. Pères Oblats, à Vancouver, dont l'hospitalité a été vraiment fraternelle.

Mardi matin, le P. Pierre a dit sa messe à la cathédrale, ayant comme de coutume une intention toute particulière pour nos bien-aimés parents et nos chers bienfaiteurs. Là, nous nous sommes jetés dans les bras de notre bon Jésus, lui demandant de bénir notre voyage, pendant lequel nous serons privés de sa douce présence eucharistique, car nous n'avons pas trouvé à Vancouver ni à bord de l'Empress la chapelle portative que nous attendions du R. P. Maurice. Il faut nous résigner à passer 12 ou 13 jours sans messe ni communion ; tous les passagers sont laïques.

A six
« Adieu »
nous offi
que nous
du batea
trouvés l
rôdé aut
leur part
hommes
Nègres, (c
énigmati
pas un m
avant qu'
quelque c
manifeste

Ici, à l
sont angl
nais dont
anglais, n
costume r
en blanc,
beaucoup
si quelqu'
voyage de
sera guéri
religieux p
port pour
rement de
destinatio

Après un
ne soyez p
la Pentecô
longitude
il n'y a pas
une semai
n'avons pas
mais, grâce

A six heures du soir, nous nous embarquons, et nous disons « Adieu » à notre cher pays, avec un petit serrement de cœur que nous offrons au bon Dieu pour la conversion de ces chers Japonais que nous allons évangéliser. Nous en avons vu quelques-uns à bord du bateau qui fait le voyage de Vancouver à Victoria, ils nous ont trouvés bien originaux avec notre costume religieux, plusieurs ont rôdé autour de nous pendant tout le voyage, mais pas un mot de leur part !! ce sont des hommes *indéchiffrables* ! Nous avons vu des hommes de bien des nationalités depuis que nous sommes partis ; Nègres, Chinois, Indous, Syriens, Anglais, etc., mais aucun n'est aussi énigmatique que le Japonais. Très curieux, il veut tout voir, mais pas un mot, pas un sourire, et, s'il lui en échappe un, il est réprimé avant qu'on ait pu s'en apercevoir ; lorsqu'ils sont plusieurs ensemble, quelque curiosité que nous devons provoquer chez eux, ils ne se la manifestent pas même entre eux !

Ici, à bord, tous ou presque tous les passagers de première classe sont anglais, nous sommes 56. Il y a aussi deux inabordables Japonais dont l'un avec sa femme et son petit garçon ; l'équipage est anglais, mais tout le service est fait par des Chinois qui dans leur costume national, surtout les employés de la salle à manger qui sont en blanc, sont très gentils et paraissent très bien ; ils se donnent beaucoup de peine, sont très polis, très propres, et je vous assure que si quelqu'un a de *l'antipathie* pour les Chinois, il n'a qu'à faire le voyage de Vancouver à Hong-Kong par l'Empress of China, et il en sera guéri. Malheureusement, ici nous devons quitter notre habit religieux pour prendre celui de clergyman : c'est comme un passeport pour aller chez les infidèles, nous tâcherons de rester intérieurement de véritables Frères Mineurs en attendant notre arrivée à destination où nous pourrons le reprendre, j'espère. pour toujours.

Après une semaine je reprends mon journal, *mardi 21 mai 1907*, et ne soyez pas trop surpris si je vous dis qu'hier c'était le Dimanche de la Pentecôte 19 mai, car nous avons passé cette nuit le 180° degré de longitude qui sépare les deux hémisphères ; donc, cette année il n'y a pas pour nous de lundi de la Pentecôte et nous aurons eu une semaine de 6 jours. Depuis que nous sommes partis, nous n'avons pas souffert du mal de mer, nous en avons bien été menacés mais, grâce à Dieu, nous avons été épargnés et ici, entre le ciel et

l'eau, le bon Dieu continue toujours à nous porter sur la main comme une bonne maman ferait pour ses petits enfants. Il y a déjà une semaine que nous sommes sur l'Océan, et nous en avons bien encore pour 5 jours, c'est long quand on n'a pas la messe et qu'on est privé de la présence eucharistique de Notre Seigneur. Nous nous en dédommageons, du mieux que nous pouvons, en le priant avec toute la ferveur possible et nous lui offrons ce sacrifice continu pour la conversion des pauvres Japonais qui sont encore plongés dans le paganisme, ou plutôt dans l'athéisme ou le matérialisme.

Samedi 25 mai. Enfin nous arrivons!!! Après avoir grelotté pendant 10 jours sous la brise de la mer, encore froide, ce matin nous sommes doucement réconfortés par la tiède atmosphère du Japon que nous apporte un bon vent du sud-ouest. Cet après-midi nous verrons terre! Cette terre si désirée, cette terre arrosée du sang de tant de martyrs franciscains, peuplée jadis de tant de Tertiaires qui étaient si fervents, si courageux et si zélés! Vers 6 heures, nous apercevons un fort en vue, à 170 milles de Yokohama, Dieu soit béni! c'est la terre du Japon tant désirée, consacrée à Notre-Dame d'une façon toute particulière. A 4 heures du matin, nous entrons dans le port où nous passons à la quarantaine. Les officiers japonais qui en sont chargés, sont charmants. Puis nous prenons le pilote japonais qui nous conduit à la bouée où le steamer restera jusqu'à son départ pour Kobé à 2 heures. Le R. P. de Noailles, des Missions étrangères, nous arrive à 9 heures, nous aide à faire transporter au quai nos bagages, il nous conduit à la douane, où les officiers se montrent tout-à-fait aimables et nous font tout passer *gratis!* eux qui pouvaient en se montrant un peu sévères, nous demander au moins \$150. Comment ne pas y voir la main du bon Dieu qui nous conduit?

Nous voilà donc au Japon!!! Quel bonheur pour le missionnaire de se voir arrivé sur la terre tant souhaitée de sa mission, au milieu de ce peuple inconnu, pour lequel il a sacrifié tout; surtout de ce peuple japonais si fier de sa civilisation, quelquefois si méprisé et calomnié des blancs, mais si intéressant, et pourtant si inconnu, si difficile à connaître que des missionnaires qui y sont déjà depuis 20 ans avouent n'y être encore point parvenus.

Arrivé chez le bon Père de Noailles, le P. Pierre dit la messe que j'ai servie et où j'ai communiqué, il était 11 heures. De chez lui le



COLLÈGE DE HAN-KEOU, CHINE
dirigé par les Franciscains

ITE

sur la main
Il y a déjà
avons bien
sse et qu'on
gneur. Nous
e priant avec
e continuel
longés dans
ne.

grelotté pen-
matin nous
e du Japon
s-midi nous
du sang de
ertiaires qui
, nous aper-
1 soit béni !
Dame d'une
ons dans le
nais qui en
te japonais
son départ
étrangères,
u quai nos
ntrent tout-
ouvaient en
150. Com-
t ?

issionnaire
au milieu
tout de ce
méprisé et
inconnu, si
depuis 20

la messe
chez lui le

Père no
archevê
mation.
qui se tr
nous. A
annos, »
« *Alors* »
nous tro
d'aposto
au Japor
ne savait
vaient ap
tiens que
bon Dieu
sur un te
premier j

De son
également
missionnaire

.....
Nous a
de nous i
de commu
dons du C
Cette p
temps de
richesse et
çois. C'est
possible, p
plus tard i
éviter des

Père nous conduisit à la mission où nous trouvons Mgr Mugabure, archevêque de Tokio qui s'y trouvait pour une cérémonie de confirmation. Il nous a reçus à bras ouverts et tous les vieux missionnaires qui se trouvaient là se sont montrés on ne peut plus aimables pour nous. Au dîner, Monseigneur nous a porté un *toast* « *ad multos annos,* » auquel le R. P. Pietier, supérieur de la mission a ajouté : « *Alors ils ont une longue carrière devant eux ces jeunes,* » car nous nous trouvons ici au milieu de vieux missionnaires ayant 20 à 30 ans d'apostolat commencé dans la misère, l'isolement et la peine ; arrivés au Japon sans livres, sans dictionnaires, au milieu d'un peuple qui ne savait pas un mot de français, qui se défiait d'eux, qu'ils ne pouvaient approcher qu'à la dérobée et où ils ne découvrirent de chrétiens que plusieurs années après. Comme nous sommes gâtés par le bon Dieu ! Nous arrivons ici au milieu de nombreux missionnaires, sur un terrain où il y a encore beaucoup de travail à faire, mais où le premier pas est fait.

FR. GABRIEL, O. F. M.

LETTRE DU R. P. MAURICE

De son côté, le 5 mai, le R. P. Maurice nous adressait une lettre également intéressante sur le futur champ d'action de nos nouveaux missionnaires.

Sapporo, 5 mai 1907.

Très Révérend et bien cher Père,

.....
 Nous avons enfin trouvé une petite résidence qui nous permettra de nous installer vers la fin du mois et de commencer en petit la vie de communauté dès l'arrivée du (ou des) Religieux que nous attendons du Canada.

Cette première maison des Frères Mineurs au Japon depuis le temps de nos glorieux Martyrs ne risque pas d'attirer sur elle, par sa richesse et son installation luxueuse, les malédictions de saint François. C'est une maison japonaise, que nous transformerons le moins possible, pour qu'elle puisse reprendre sa première destination si plus tard nous pouvons nous établir plus définitivement, et aussi pour éviter des frais inutiles.

Mais nous pourrions nous y installer encore assez commodément, un petit jardin nous permettrait de prendre l'air et de cultiver quelques légumes.

Notre temps sera pris en grande partie, pendant longtemps encore, par l'étude de la langue.

Nous aurons probablement un peu de peine, les premiers temps, à nous tirer d'affaire tout seuls, avec le peu que nous avons pu apprendre depuis 3 1/2 mois, mais l'obligation de nous débrouiller coûte que coûte sera pour nous un stimulant et un bon exercice.

De l'avis des missionnaires et de ceux qui connaissent le pays, le bien semble difficile à faire au Japon pour le moment, non pas que les Japonais soient par principe hostiles à la Religion, non. Ils ont beaucoup de qualités naturelles, entre autres la politesse, presque la bienveillance à l'égard des étrangers, et aussi le désir ardent de connaître ; mais malheureusement depuis un certain nombre d'années ces sentiments à l'égard des étrangers se sont modifiés, à la vue de la conduite des Européens ou Américains qui pour la plupart ne viennent guère au Japon pour se dévouer au bien des Japonais, mais plutôt pour les exploiter en vue de leur intérêt personnel.

Et puis cette soif de tout apprendre qui attirait les foules aux conférences religieuses aussi bien qu'aux autres réunions s'est portée de plus en plus vers le côté matériel.

Comme chez les grands peuples civilisés (leurs modèles d'il y a vingt ans, leurs égaux, disent-ils maintenant, quand l'orgueil ne leur fait pas dire leurs inférieurs,) les Japonais, instruits surtout, ne perdent guère de temps à penser s'ils ont une âme et ce qu'il faut faire pour elle.

La religion des bonzes n'a plus de partisans convaincus que parmi les classes populaires, mais le Japon qui a envoyé étudier dans chaque pays ce qu'il y avait de bon à prendre, a trouvé qu'une morale large, un peu vague, sans base dogmatique gênante, une morale de progrès, une religion de l'avenir, semblait être le dernier mot des esprits cultivés, en bien des pays, et c'est aussi cette indifférence religieuse, sous les divers noms qu'on lui donne ailleurs, qui semble dominer dans l'enseignement officiel.

Si l'on n'envisageait que ce côté, on pourrait craindre de n'avoir pas un apostolat bien fructueux, mais ne savons-nous pas d'abord

que quelq
le succès
nous de n
qui sait ?
où le peu
tranquillis
dépens qu
ment le ré
ont transfo

En tous
n'est pas u
fluence qu
apprendre

Et puis,
hélas ! au
tinuer au
nous avoi
joies et tou

Au poin

Le clima
Canadiens,
nourriture
très abonda
jeûnes ou

Le pain,
que dans le

Vous voy
la compass

J'espère
envier ou n
pour nous,
que nous p

Nous ne
nous profite

Notre pe
de petites n
paraître :

que quelque faible que soit le résultat obtenu, c'est le labeur et non le succès qui sera récompensé et que par conséquent il ne tient qu'à nous de ne pas travailler en vain... au moins pour nous ? Et puis qui sait ? Les premiers effets de ce manque de morale, au moment où le peuple prend conscience de lui-même, ne sont pas faits pour tranquilliser le gouvernement, et l'avenir peut lui apprendre à ses dépens qu'il faut chercher chez les vieux peuples civilisés non seulement le résultat visible de cette civilisation, mais les principes qui ont transformé ces peuples au moment de leur formation.

En tous cas, la seule vue d'une vie de travail et de renoncement n'est pas une prédication inutile chez un peuple observateur, et l'influence que nous pourrons avoir sur ceux qui viendront chez nous apprendre les langues étrangères ne sera pas sans porter des fruits.

Et puis, nous aurons la grande consolation (trop souvent refusée hélas ! aux pauvres missionnaires) d'avoir la vie commune, de continuer au Japon, comme dans nos Provinces, la vie régulière que nous avons choisie en entrant au service de Dieu, avec toutes les joies et tous les secours qui l'accompagnent.

Au point de vue matériel, nous sommes ici bien partagés.

Le climat est sain, pas très rigoureux en hiver, (au moins pour des Canadiens,) pas trop chaud en été. On peut très facilement avoir la nourriture à laquelle nos tempéraments sont habitués. Le poisson très abondant sur les côtes, nous permettra d'observer fidèlement nos jeûnes ou abstinences.

Le pain, la viande, les patates sont choses communes ici bien plus que dans le reste du Japon.

Vous voyez que notre situation a de quoi exciter l'envie plutôt que la compassion.

J'espère bien, en tous cas, que tous ceux qui voudraient nous envier ou nous plaindre n'oublieront pas d'adresser une prière à Dieu pour nous, afin que nous profitions bien des joies et aussi des peines que nous pourrons avoir dans notre nouvelle résidence.

Nous ne les oublierons pas non plus, et cet échange charitable nous profitera à tous deux.....

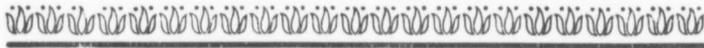
Notre petit terrain à 30 pieds sur 80 pieds. Il est encore encombré de petites maisons qui se louaient presque pour rien et qui vont disparaître :

Il est assez près du centre de la ville, cela sera commode pour les élèves. Et puis, avec les réparations à faire, il ne coûtera que 2400 yen (\$ 1200).

On va bientôt commencer à bâtir pour les Sœurs qui arriveront, on l'espère, pour l'automne.....

Vous pourrez désormais mettre l'adresse suivante.

R. P. Maurice Bertin, Franciscain
Hokkaido. Sapporo
Japon.



NOTES BIBLIOGRAPHIQUES



PÈRE LÉOPOLD DE CHÉRANCÉ : *Le Bx Christophe de Cahors, Frère Mineur*. Paris, Poussielgue, 1907, in-16 de 145 pages.

Dans son admirable lettre sur "*la manière d'écrire la vie des Saints*," Mgr Dupanloup écrit : "Il y a des auteurs qui... ont réellement beaucoup de talent, de l'instruction, de l'âme, du feu ; qui aiment leur Saint et voudraient le faire aimer, mais qui l'étouffent sous un amas d'événements historiques au milieu desquels il est noyé. On voyage ainsi pendant de longues pages : où est le Saint ? qu'est-il devenu ? On le cherche, on ne le retrouve plus." — C'est la première fois que le P. Léopold mérite ces reproches, dans sa carrière déjà longue d'hagiographe. — Il faut pourtant avouer que de nombreuses circonstances atténuantes militent en sa faveur. Le seul document contemporain que nous ayons sur Christophe de Cahors est une notice de 12 pages, où les miracles tiennent la place des détails biographiques proprement dits. Et néanmoins, malgré cette maigre documentation, le Révérend Père a réussi à écrire un volume qui se lit avec plaisir. Captivé par le charme du style, le lecteur ne s'aperçoit même pas du manque de critique qui dépare légèrement certaines pages ; (1) il admire l'héroïque sainteté de ce compagnon de saint François, et reste reconnaissant au brillant écrivain d'avoir su évoquer une vie si simple avec tant de charme.

GIOVANNI SCOTELLO, O. F. M.

(1) Voir les judicieuses remarques du P. Ubald d'Alençon, dans les *Etudes franciscaines*. juin 1907, p. 680.



tant de toi
document
d'art dans
ront vite g
dans ce vo
grandes fig
quatre dei
imposante
chargées d
pourpre du
phases de l
sénisme ; P
Marseille c
neur en se
neurs à l'ép
solant et gr
tit nos prov
sang leur i
sombreda
l'arbre dér
sol fécond
les fruits le
et ces couv
laborieux ap
rent ! Il cor
fois et nagi

Le lecteu
Canada. C'
celle d'Aqui
que, fit la fo
R. P. Othon
norable et

P. Ange-

ommode pour
le coûtera que
qui arriveront,
.....



Christophe de
1907, in-16 de

ve d'écrire la
" Il y a des
le talent, de
voudraient le
s historiques
de longues
e, on ne le
d mérite ces
ut pourtant
itent en sa
Christophe
ent la place
algré cette
volume qui
e s'aperçoit
t certaines
aint Fran-
roquer une

F. M.

les Etudes



ÉV. P. OTHON DE PAVIE : *L'Aquitaine Séraphique* ;
Notes historiques sur l'Ordre des Frères Mineurs. Tour-
nai, Imprimerie Notre-Dame des Prés, 1907, (t. IV^e, in-8)
de XII-708 pages.

C'est avec impatience que j'attendais la publication de ce IV^e volume : c'est le plus intéressant et le plus important de tout l'ouvrage. Sans doute des esprits grincheux réclameront une documentation plus riche, une utilisation plus critique des sources, plus d'art dans l'exposé des faits, etc. Mais les lecteurs impartiaux se laisseront vite gagner par l'intérêt passionnant des grandes questions traitées dans ce volume. Le Révérend Père évoque l'une après l'autre toutes les grandes figures qui ont illustré l'Eglise et l'Ordre Séraphique durant les quatre derniers siècles ; elles défilent sous nos yeux émerveillés en une imposante théorie, les unes auréolées des gloires de la sainteté, les autres chargées des lauriers des sciences sacrées, plusieurs couvertes de la pourpre du martyr. Le Révérend Père décrit *con amore* les différentes phases de la lutte glorieuse que les Franciscains français livrèrent au jansénisme ; l'admirable héroïsme qu'ils déployèrent quand la peste ravagea Marseille où 57 Franciscains et 43 Capucins moururent au poste d'honneur en soignant les pestiférés. Le spectacle qu'offrent les Frères Mineurs à l'époque de la Révolution, écrit M. de Kerval, est à la fois consolant et grandiose. L'Assemblée nationale chassa nos religieux, anéantit nos provinces ; plus de trois cents de nos Pères scellèrent de leur sang leur inviolable fidélité au Christ-Roi. L'Ordre, en France, a sombré dans les tragiques horreurs de la Révolution. Mais bientôt, l'arbre déraciné par la tempête révolutionnaire, est replanté sur notre sol fécond par des mains généreuses, et produit au soleil du XIX^e siècle les fruits les plus consolants. En ce moment l'orage gronde de nouveau ; et ces couvents dont le Révérend Père nous décrit la vie régulière et le laborieux apostolat, sont de nouveau dévastés ; les voies de Sion pleurent ! Il convenait donc de redire hautement " ce qu'ont accompli autrefois et naguère les expulsés, les proscrits d'aujourd'hui.

Le lecteur canadien y lira avec intérêt la résurrection de l'Ordre au Canada. C'est en effet à la veille de sa division en deux Provinces : celle d'Aquitaine et celle de France que la Province de Saint-Louis, évêque, fit la fondation du couvent de Montréal et c'est à l'auteur lui-même, R. P. Othon, en sa qualité de Provincial, que fut confiée cette tâche honorable et féconde.

P. Ange-Marie Hiral : LE LIS REFLEURI : *Abrégé de la vie et des*

révélations de sainte Marguerite de Cortone, Pénitente du Tiers-Ordre de saint François 1247-1297.

Québec, Maison Sainte-Marguerite, rue de l'Alverne. 1907, in-16 de 178 pages. — Prix : 15 cts.

Sainte Marguerite de Cortone mérite de devenir populaire ; son admirable vie est la plus éloquente des prédications, et une irrécusable preuve de la bonté et de la miséricorde infinies de Dieu : *de stercore erigens pauperem*. Des bas-fonds du vice, Marguerite s'élève, sur les ailes de la grâce, jusqu'aux hauteurs les plus sublimes de la vie mystique, et retrouve dans les brûlantes larmes de son repentir les privilèges de la pureté virginale. — Comment raconter une telle vie ? Avec ce goût délicat qui ne l'abandonne jamais, le R. P. Ange a vite compris que le moyen le plus efficace pour dévoiler cette âme jusqu'en ses profondeurs les plus intimes, était de la faire parler elle-même ; aussi avec une modestie exquise, l'auteur s'efface derrière sa sainte héroïne ; vous prêtez l'oreille, et vous n'entendez sans cesse que le colloque ravissant de Jésus et de Marguerite ; d'un côté la miséricorde sans bornes ; de l'autre, le cri pénétrant du repentir et de l'amour.

Je voudrais voir ce petit volume si séduisant entre les mains de tous nos Tertiaires ; je voudrais le voir pénétrer, humble missionnaire, dans tous les foyers canadiens ; il apprendrait à tous avec une éloquence irrésistible, combien le Seigneur est doux envers les âmes pécheresses qui reviennent à lui dans la sincérité de leur cœur.

JEAN OBERLÉ.



NECROLOGIE

Montréal. — Fraternité de N.-D. des Anges. — Mde Isidore Gauthier, en religion Sr Françoise, décédée le 4 juillet 1907, après 14 ans de profession.

— Mlle Maria Larivière, en religion Sr Marie Joseph, décédée au mois de juillet 1907, après 8 ans de profession.

— Mde Joseph Gelly, née Céline Carrière, en religion Sr Hélène, décédée le 20 juillet, après 3 ans de profession.

Québec. — Fraternité du Saint-Sacrement. — Mlle Madeleine Roy, en religion Sr Ste-Rose de Viterbe, décédée le 15 juillet 1907, après 11 ans de profession.

— Fraternité Saint-Roch. — M. Pierre Labrecque, en religion Fr. Jean-Baptiste, décédé le 11 juillet 1907, à l'âge de 82 ans.

— M
décédé
— M
juillet à
Tro
en relig
48 ans.
— M
décédée
— M
gion Sr
— M
Sr Ferd
ans de 1
Tertiai
une résig
âme à Di
— M
gion Sr
après 28
Mde M
sait le typ
au travail
elle a four
tus. Aussi
meurent d
leurs œuv
Saint
religion
âgé de 7
M. Bon
leur laissa
patience a
Jolie
dit Saint
Saint
— Rév
le 30 juil
Saint
Margueri
mois, apr
Elle a su
Ses derniè
conçue san
Lache
ternité
— Me
ans — M

— M. Stanislas Dupras, en religion Fr. Joseph du Sacré-Cœur, décédé le 20 juillet à l'âge de 88 ans.

— Mde Wilbrod Gaboury, née Lætitia Lacasse, décédée le 28 juillet à l'âge de 47 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Trois-Rivières. — Mde Charles Tremblay, née Marie Martel, en religion Sr Charles-Borromée, décédée le 17 juin 1907, à l'âge de 48 ans.

— Mde Elie Allard, née Angelina Perron, en religion Sr Elie, décédée le 21 juin 1907.

— Mde Napoléon Levasseur, née Marie-Adèle Dumont, en religion Sr Marie, décédée le 21 juin 1907, après 28 ans de profession.

— Mde Joseph Desmarais, née Marie-Julie Lamothe, en religion Sr Ferdinand, décédée le 17 juillet 1907, à l'âge de 84 ans, après 16 ans de profession.

Tertiaire modèle Mde Desmarais a souffert l'épreuve d'une longue maladie avec une résignation toute chrétienne. Purifiée par la souffrance elle a remis son âme à Dieu en prononçant les doux Noms de Jésus et de Marie.

— Mde Vve Uldéric Martel, née Rose de Lima Genest, en religion Sr Marie-Joseph, décédée le 17 juillet 1907, à l'âge de 81 ans, après 28 ans de profession.

Mde Martel avait exercé la charge de Trésorière dans la Fraternité. Elle réalisait le type de la femme forte et de la véritable disciple de saint François : ardente au travail, douce à la souffrance et toute de zèle pour procurer la gloire de Dieu, elle a fourni une longue carrière féconde en bonnes œuvres et en exemples de vertus. Aussi sa mort a-t-elle été de celles dont il est dit : « Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur ! Que dès à présent ils se reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent. »

Saint-Rémi de Napierville. — M. Emery Bonneville, en religion Fr. François, décédé au commencement du mois de juin, âgé de 71 ans et 10 mois, après 14 ans de profession.

M. Bonneville, par sa grande probité, gagna l'estime de tous ses concitoyens et leur laissa, en mourant, le souvenir d'un homme d'une grande piété et d'une patience admirable dans les épreuves.

Joliette. — Mde Vve Olivier Robillard, née Philomène Christin dit Saint-Amour.

Saint-Jean d'Iberville. — Mde Vve Max. Gélinas.

— Rév. M. Emile Pepin, prêtre, en religion Fr. Simplicite, décédé le 30 juin, à l'âge de 63 ans, après 6 ans de profession.

Sainte-Anne desPlaines. — Alma Forget, en religion Sr Marguerite de Cortone, décédée le 2 août, à l'âge de 24 ans et 8 mois, après un an de profession.

Elle a supporté avec une grande résignation une longue et douloureuse maladie. Ses dernières paroles ont été : Mon Jésus pardon, je vous offre ma vie, Marie conçue sans péché. . . .

Lachenaie. — Mde Ludger Vaillancourt, Supérieure de la Fraternité

— Mlle Sophie Charbonneau, Sacristine et Tertiaire depuis 20 ans — Mde Philéas Mathieu, Secrétaire de la Fraternité.



Sainte-Dorohée. — M. Louis Sauriol, Mdes Benjamin Dion et Vve Benj. Cousineau.

Longueuil. — Melle Marie Labonté, décédée le 17 juillet à l'hospice Saint-Antoine.

Saint-Jean, P. Q. — Mde Maxime Gélinas, née Julie Brousseau, décédée le 10 juillet après 25 de profession.

Cette fervente Tertiaire est morte dans les bras du Seigneur après une carrière remplie de piété et de bonnes œuvres ; elle sut par son affabilité faire l'édification de tous ceux qui ont pu apprécier ses mérites. Puisse saint François la présenter lui-même au Divin Maître afin qu'elle reçoive la récompense due à sa vie édifiante.

Mégantic. — Mde Philiat Gay, en religion Sr Marie des-Neiges, décédée le 9 février.

— Mde Victor Lachance, en religion Sr Thérèse de l'Enfant Jésus, décédée le 3 mai, à l'âge de 29 ans, après 15 mois de profession.

Saint-Stanislas. — Mde Gustave Veillet, née Agnès Bordeleau, décédée le 18 juin, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Mde Edouard Mongrain, née Marie Thibault, décédée le 26 mai, après quelques mois de profession.

Saint-Gabriel de Brandon. — M. Félix Boivin, en religion Fr. François d'Assise, décédé le 13 juin, à l'âge de 77 ans, après un an de profession.

Saint-Ubalde, Comté de Portneuf. — Mde Vve Thimothée Sauvageau, née Elise Perron, en religion Sr Corneille, décédée le 16 juin, à l'âge de 64 ans après 15 ans de profession.

— Mlle Adéline Gravel, en religion Sr Agathe, décédée le 7 juillet à l'âge, de 22 ans, après 2 ans de profession.

Saint-Joseph de Lévis. — Mde Vve Louis Mercier, née Philomène Barras, en religion Sr Sainte-Catherine, décédée le 28 juin, à l'âge de 64 ans, après 18 ans de profession.

— Mde Joseph Bégin, née Emérentienne Carrier, en religion Sr Sainte-Marie, décédée le 26 mai, à l'âge de 80 ans, après 18 ans de profession.

— M. Michel Gay, en religion Fr. Saint-Louis de France, décédé le 16 mai, à l'âge de 70 ans, après 18 ans de profession.

Acton-Vale. — Mde Vve Jacques Loïselle, née Céleste Côté, en religion Sr Sainte-Claire d'Assise, décédée le 29 juin, à l'âge de 90 ans, après 6 ans de profession.

Fall-River, Mass. — Mde Isaïe Surprenant, née Zéline Desmarais, en religion Sr Elisabeth, Tertiaire isolée, décédée le 29 juin, à l'âge de 61 ans.

— **Fraternité de l'Immaculée-Conception.** — Mde Etienne Gaurin, née Arthemise Dubé, en religion Sr Elisabeth de Hongrie, décédée le 1er juillet, à l'âge de 71 ans, après 3 ans de profession.

— Mde J.-Bte Dechamplain, née Philomène Dubé, en religion Sr Saint-Thomas d'Aquin, décédée le 7 juillet, à l'âge de 65 ans, après 16 ans de profession.